

**La Fédération Française des Banques Alimentaires s'associe avec Prévention et Modération pour promouvoir la consommation responsable des boissons alcoolisées et prévenir les comportements à risque**

*Paris, le 15 septembre 2021*

Dans le cadre de son programme « Prévention Santé » initié en 2020, la Fédération Française des Banques Alimentaires a signé une convention de partenariat avec Prévention et Modération. Elle s'engage ainsi à promouvoir auprès des bénéficiaires de l'aide alimentaire une consommation responsable à travers la formation des bénévoles et l'information, notamment par la communication des repères de consommation : « Pour votre santé, l'alcool c'est maximum deux verres par jour et pas tous les jours »

Le programme « Prévention Santé » de la Fédération Française des Banques Alimentaires comprend 4 domaines d'actions : Alimentation et santé, Manger à petit budget, L'équilibre alimentaire, Anti gaspillage et éco responsabilité, tous avec l'objectif d'accompagner les bénéficiaires dans une démarche d'alimentation saine et durable. La prévention des comportements à risque comme le zéro alcool pendant la grossesse en fait partie.

Claude Baland, Président de la Fédération Française des Banques Alimentaires : « Nous sommes fiers de notre programme « Prévention santé » qui contribue au bien-être des bénéficiaires. En s'associant avec Prévention et Modération, c'est une nouvelle étape que nous franchissons par la formation des bénévoles à la consommation responsable et à la prévention des comportements à risque».

Les filières de production de boissons alcoolisées réunies au sein de Prévention et Modération s'appuient sur des organisations impliquées de longue date dans la réduction du risque alcool comme l'association La Prévention Routière, SAF France et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH).

Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération : « Nous remercions la Fédération Française des Banques Alimentaires de rejoindre les organisations engagées à nos côtés pour promouvoir la consommation responsable, et ainsi lutter contre la consommation excessive et inappropriée de boissons alcoolisées».

.../...

### A propos du réseau des Banques Alimentaires :

Créées en 1984, les Banques Alimentaires luttent depuis 35 ans contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Premier réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 115 000 tonnes de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs et du grand public, avec également l'aide de l'Union européenne et de l'Etat, pour les distribuer à un réseau de 6011 associations et CCAS partenaires (Centre Communaux d'Action Sociale) et grâce à l'engagement quotidien de plus de 7 000 bénévoles et 540 salariés répartis sur tout le territoire.

<https://www.banquealimentaire.org/>

### A propos de Prévention et Modération :

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque.
- Promotion des comportements responsables.
- Engagement des professionnels dans la prévention.

<https://www.preventionetmoderation.org/>

### **Contacts presse**

*Pour la Fédération Française des Banques Alimentaires :*  
Solène JOB - [solene.job@banquealimentaire.org](mailto:solene.job@banquealimentaire.org) - 01 49 08 04 84

*Pour Prévention et Modération :* Eléonore Pothelet - [elpothelet@gmail.com](mailto:elpothelet@gmail.com) - 06 82 97 14 30